

Par Caroline Durand

## Maisons de retraite : ENFIN UN LABEL POUR RASSURER LES FAMILLES

121



Getty Images

Chacun, au moment de faire le choix d'une **maison de retraite** pour un parent, souhaite naturellement la meilleure structure d'accueil. Un label rassure désormais les familles sur la qualité du traitement réservé aux résidents dans les établissements sociaux et médicaux.

Le LABEL ÉTABLISSEMENT BIEN TRAITANT garantit le respect d'un cahier des charges. Accueil, soin des **personnes âgées**, confort des chambres, respect de la législation... le but est qu'à terme, les 36 000 établissements français obtiennent ce sésame qui garantit les droits des pensionnaires dans les établissements spécialisés, protège les familles et valorise le **personnel attentif** envers les malades.

Pour obtenir cette distinction, les critères sont rigoureux et exigeants. Ils reposent sur quatre points : l'information entre les infirmiers et la famille, la formation régulière des employés pour connaître les normes et le matériel, le respect des bonnes pratiques envers les pensionnaires et la capacité à réagir en cas de maltraitance. Les maisons de retraite peuvent elles-mêmes s'inscrire sur [www.etablissementbientraitant.fr](http://www.etablissementbientraitant.fr) pour obtenir le précieux sésame. Les usagers et les familles peuvent à leur tour consulter la liste des établissements labellisés. À ce jour, seulement cinq **établissements** ont obtenu leur certificat mais la liste devrait s'allonger, le label vient d'être lancé ! Tous les deux ans, les structures valorisées doivent s'engager à transmettre un tableau de bord de suivi prouvant leur conformité. Si l'un des critères n'est pas respecté, les établissements ont trois mois pour se mettre à jour au risque de perdre leur certification. Maintenant, vous êtes sûr que vos parents sont entre de bonnes mains !

Publié le 14/11/2016 dans [Notre époque](#)